

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP 2026_47

REMBOURSEMENT DES COÛTS DE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FUMEL VALLÉE DU LOT

Dans le cadre de sa compétence, ValOrizon a en charge le transfert/transport et traitement des déchets sur son territoire.

Considérant les travaux du quai de transfert de Fumel, le transport des Ordures Ménagères Résiduelles n'a pas été réalisé par les transports Marty mais par la collectivité Fumel Vallée du Lot à compter du 30 janvier 2026 ;

Considérant que les transports Marty n'ont pas facturé les transports de la CCFVL à ValOrizon durant la période des travaux et que les frais de transport ont été supportés par la collectivité ;

Considérant le récapitulatif des transports des ordures ménagères du quai de transfert de Fumel sur Monflanquin et des coûts associés fourni par la collectivité ;

Transport OMR pendant travaux du quai de transfert		Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Nb voyage Fumel-Monflanquin aller/retour		2	23	26	16	67
Carburant	Nb de kilomètres	90 km	1 035 km	1 170 km	720 km	3 015 km
	Consommation carburant	35 L	404 L	456 L	281 L	1 176 L
	€ TTC/L carburant	1,67 €/L	1,69 €/L	2,10 €/L	2,46 €/L	
	Coût carburant	58,62 €	682,17 €	958,23 €	690,77 €	2 389,78 €
Agent	Nb heures agent	2,50 H	28,75 H	32,50 H	20,00 H	83,75 H
	€/H moyen agent	21,23€/H	21,23€/H	21,23€/H	21,23€/H	
	Coût agent	53,08 €	610,36 €	689,98 €	424,60 €	1 778,01 €
Coût total		111,69 €	1 292,53 €	1 648,21 €	1 115,37 €	4 167,80 €

Temps de transport et manutention sur place : 1,25 H
Nb de kilomètres aller-retour : 45 km
Coût chargé horaire d'un chauffeur : 21,23 €/H
Consommation moyenne des camions : 39 L/100km

Il y a donc lieu de rembourser la somme à la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot à hauteur de 4167,80€.

VU la délibération DL2026_07/19 du 8 juillet 2026 donnant délégations au Président,

LE PRÉSIDENT,

- Article 1 : **DÉCIDE** de rembourser la somme ci-dessus détaillée ;
- Article 2 : **RAPPELLE** que ce remboursement intervient à titre exceptionnel dans le cadre des travaux réalisés sur le quai de transfert.

Fait à Damazan, le 15 septembre 2026

Le Président,

Alain LORENZELLI

www.valorizon.com

Syndicat mixte
de valorisation et traitement
des déchets ménagers
du Lot-et-Garonne

16, route de Saint-Léon
ZAE de la Confluence
47160 DAMAZAN
t. 05 53 79 91 61
contact@valorizon.com

